



Paris, le mardi 5 août 2003

Circulaire : Pas de référence

Émetteur : D.S.R. Service Imprimés

Destinataires : Monsieur le Directeur de la CNAMTS

Madame, Monsieur le Directeur de la CPAM

Madame, Monsieur le Directeur de la CGSS

Objet : imprimé Facture individuelle de frais de séjour : 615AEC

Madame, Monsieur le Directeur,

Le marché relatif à la réalisation de la **Facture individuelle de frais de séjour** vient d'être renouvelé et attribué à l'Imprimerie MOSELLE VIEILLEMARD.

Vos commandes peuvent dès maintenant être passées auprès de ce fournisseur.

Vous pouvez donc contacter :

Imprimerie MOSELLE VIEILLEMARD

Monsieur DOSE

Tél : 01.69.79.27.27

fax : 01.69.79.27.58

Adresse électronique fr.dose@moselle-vieillemard.com

Ce nouveau dispositif annule les commandes passées à l'Ucanss et non livrées.

Les facturations seront adressées par l'Ucanss de la façon habituelle.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

Patricia GAZZOLA

Par délégation André NASSET